



Hier soir, vers 20H30, un détenu hospitalisé d'office à l'hôpital de THUIR s'est fait la belle.

D'après les premiers éléments, il s'agirait d'un détenu condamné à dix ans de réclusion criminelle. Il a été condamné pour plusieurs méfaits tels que : extorsion de fonds, incendies de véhicules et pour une fusillade mortelle sur la commune de BEZIERS.

Depuis plusieurs années, **FO JUSTICE** demandait la construction d'une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) sur le domaine de l'hôpital de THUIR afin que les détenus dangereux hospitalisés soient surveillés par du personnel pénitentiaire.

L'arbitrage de l'ARS et des autorités compétentes avaient tranché en faveur d'une structure UHSA sur BÉZIERS.

Cette construction est censée voir le jour l'année prochaine, en 2025. Lors des relances par **FO JUSTICE** auprès des préfets, le sujet serait toujours d'actualité, mais le calendrier et l'ouverture des travaux reste inconnu.

Pour **FO JUSTICE**, c'est une nécessité que nous puissions construire ce type d'établissement qui lie le médical à la sécurité.

Pour l'instant, les circonstances exactes de cette évasion restent à déterminer. Mais pour **FO JUSTICE**, c'est bien la preuve que la construction d'une UHSA reste primordiale et indispensable pour garantir la sécurité non seulement des personnels soignants, des personnels pénitentiaires, mais aussi de toute la population qui maintenant court un danger si elle croise la route de ce fugitif.

Gérard TAILLEFER Secrétaire local **FO JUSTICE** le 23 / 11 / 2024

